



Administration communale d'Uccle

TAXE SUR LES SUPPORTS DE PUBLICITÉ COMMERCIALE VISIBLES DE LA VOIE PUBLIQUE - Déclaration

Contribuable :
Siège social :

Lieu d'imposition :
Référence du panneau :

Madame, Monsieur,

En exécution de la délibération adoptée par le Conseil communal du 27 novembre 2008 relative à la taxe sur les supports de publicité commerciale visibles d'une voie de communication, nous vous demandons de compléter le formulaire de déclaration et de nous le retourner à l'adresse ci-dessous avant le .

Date de l'installation du panneau :
Référence et date du **Permis d'Urbanisme** :
Surface du panneau : m² - **Nombre de faces** :
Système de défilement : * **OUI / NON** - Si **OUI**, nombre de faces défilantes publicitaires :
N° d'entreprise ou N° National : Tel. :
Nom, prénom et adresse du propriétaire du bien sur lequel se trouve le support publicitaire :
.....
.....
.....
Nom, prénom téléphone et fonction du déclarant :
.....
.....
Panneau lié à la réalisation d'un chantier du au

* Biffer les mentions inutiles s.v.p.

Je certifie exacts et complets les renseignements contenus dans la présente déclaration et autorise l'Administration communale à procéder à toutes les investigations de droit devant en permettre la vérification.

Cette déclaration reste valable jusqu'à révocation
(extrait du règlement-taxe en annexe)

Date :

Signature :